

# L'Écho du Buisson

AVEC RÉUSSIR ENSEMBLE VERRIÈRES LE BUISSON, ENTREZ DANS LES COULISSES DE NOTRE VILLE

ACTUS p. 1

▶ Les oubliés du plan vélo

FOCUS p. 2

▶ Le logement social en questions

SOCIÉTÉ p. 3

▶ Marché, à la recherche du signal perdu

CULTURE p. 4

▶ Le coin des livres ▶ Chroniques BD ▶ Les mots croisés d'Emmanuel ▶ Que sont les cantonniers devenus ? ▶ Le renoncement, petit jeu

Une publication de REVB

[www.reussirensembleverrieres.fr](http://www.reussirensembleverrieres.fr)

Imprimerie Grillet - Vélizy

Papier PEFC - Tiré à 5000 ex.

Conception graphique : Artélio

Illustration du titre : Anne Allier

Photos DR



Rédaction : David Chastagner, Emmanuel Collin, Emmanuel Godoy, Vincent Hulin, Françoise Jestin, Françoise Marchenoir, Michel Yahiel.

Contact : [echo.vlb@reussirensembleverrieres.fr](mailto:echo.vlb@reussirensembleverrieres.fr)

Cette publication est distribuée gratuitement. Pour nous soutenir, vous pouvez faire un don (ouvrant droit à réduction d'impôts) sur : <https://www.helloasso.com/associations/reussir-ensemble-verrieres-le-buisson>

## Édito

Chères Verriéroises, chers Verriérois,

Voici déjà le troisième numéro de l'Écho du Buisson, avec toujours le même objectif : mettre en lumière votre quotidien, ce que nous vivons vraiment dans notre ville et qui n'est pas relayé dans la communication institutionnelle habituelle.

Au menu : se déplacer à vélo, se loger, s'approvisionner au marché...

Un programme diversifié que nous pourrions évoquer, parmi bien d'autres sujets, lors de nos vœux le mardi 9 janvier prochain à 20h30 au Moulin de Grais (salle du Babillard). D'ici là, et en attendant de pouvoir se la souhaiter de vive voix : une très bonne année 2024 à toutes et tous !

Vincent Hulin



## Actus

### LES OUBLIÉS DU PLAN VÉLO

Nos cyclistes chevronnés qui pédalent par tous les temps ont relevé quelques défaillances dans le plan vélo vanté par la commune. Verdict : peut mieux faire !

Pour en savoir plus sur les panneaux de signalisation : <https://www.ornikar.com/code/cours/panneaux/usagers/cyclistes-velos>



Sur la route du Bua, qui rejoint la coulée verte, passé le CTM, rouler sur l'espace « dédié » aux cyclistes est un tour de force ! Absence de marquage et trous à l'appui. Ouf, dans 100 m on arrive à Antony : bande blanche au milieu et voie cyclable matérialisée... sans trous.

Rue d'Antony vers le centre-ville, ce panneau carré "indique aux cyclistes qu'ils peuvent circuler sur une piste ou une bande cyclable conseillées qui leur est dédiée." Mais où est la piste conseillée ?



Sur le bd du Maréchal Juin, bonne chance aux vélos entre bus et voitures avec pour seule piste une pauvre petite flèche à demi effacée.

En face Sophie Barat, sur la piste cyclable : water bike ? Au mieux la douche, au pire aqua planning assuré.



Sous la voie Pompidou, prévoir des bottes hautes et foncer droit devant. Surtout ne pas s'arrêter au milieu.

Le long du parc Régnier, au mieux une caresse de feuille, au pire un coup de griffe en pleine figure et les feuilles au sol en prime. Franchissement de la ligne centrale obligatoire !



# Le logement social en questions

**Sujet clivant par définition, le logement social est sur le devant de l'actualité parce qu'il fait partie de toute la chaîne du logement. Mal connu, mal perçu, caricaturé à l'excès, il mérite cependant notre considération.**

FM/EC

## BRÈVE HISTOIRE DU LOGEMENT SOCIAL

Son histoire commence au dernier quart du XIX<sup>e</sup> avec la Révolution Industrielle : exode rural et grande misère ouvrière vont générer une réflexion humaniste qui débouchera sur la création des Habitations à Bon Marché (HBM) dès 1892. En adossant la Caisse des dépôts et consignations (CDC) et les Caisses d'épargne aux organismes sociaux, la loi Siegfried (1894) pose le socle législatif de la politique du logement social.

Il y avait bien eu avant des réflexions comme le Phalanstère de Charles Fourier ou le Familistère de Guise et des initiatives locales philanthropiques (ex : à Paris 20<sup>e</sup> rue d'Annam) mais rien à l'échelon national qui puisse remédier aux conditions de vie effroyables des ouvriers entassés en ville ou à sa périphérie.

## DES COURANTS DIFFÉRENTS VOIRE OPPOSÉS

Construire en masse devient le leitmotiv des villes industrielles, plutôt en périphérie là où le foncier est disponible ; les HBM vont ainsi ceinturer Paris sur les anciennes fortifs. L'entre-deux guerres verra aussi éclore les cités jardins (concept anglais qui essaimera en Europe du Nord) dont il reste quelques ensembles. La Butte Rouge, dont l'avenir est menacé, est un exemple abouti conçu par Henri Sellier ; dotée d'un confort inégalé pour l'époque, de services (crèche, écoles...) elle a projeté dans la modernité des populations issues de l'exode rural qui vivaient auparavant dans une grande précarité.

Il ne faut pas perdre de vue ce qu'ont pu représenter les logements sociaux en termes de confort : salles de bains et toilettes individuelles, pièces lumineuses et aérées, chauffage central, un confort que la plupart des immeubles populaires n'offraient pas en ville et encore moins à la campagne.

Après la seconde guerre, la pression s'accroît sur le logement, nécessitant des mesures d'urgence, d'autant que l'exode rural et la décolonisation amenaient vers les villes des populations nombreuses. Nos villes étaient alors cernées de cités d'urgence et de bidonvilles qui ont perduré jusqu'aux années 70. Le point culminant des Trente Glorieuses sera les Grands ensembles, concepts réfléchis de grands architectes dont Émile Aillaud, composés de tours et barres démesurées. Après la crise de 1973, ces cités en proie aux difficultés sociales de populations fragilisées, vont concentrer les problèmes. La Grande Borne à Grigny, les Courtilières à Pantin, Sarcelles et Massy Antony par exemple, vont montrer les limites de cette politique et contraindre les pouvoirs publics à réorienter les efforts vers davantage de qualité et de mixité sociale.

## UN TREMPLIN VERS LE PRIVÉ

Trop souvent, cette image négative reste associée au logement social alors que beaucoup de villes ont tôt associé de petits collectifs HLM bien répartis et bien intégrés dans leur tissu urbain, illustrant la réussite du projet.

Longtemps le logement social fut un tremplin vers l'accession à la propriété pour des classes moyennes et populaires dopées par la conjoncture économique. C'est cette progression qui est en panne, en raison de la part croissante du logement dans le budget des ménages et de leurs difficultés à se constituer une épargne. La cherté des programmes privés, boostés par les Robien, Pinel, etc. qui n'ont pas été construits là où la demande était la plus forte, ne répond pas aux besoins des plus modestes.

Ceux qui n'accèdent plus à la propriété viennent saturer le marché locatif, ce qui se répercute sur les demandes de logement social.

Depuis un an, les permis de construire ont chuté de 29%, les ventes totales de logements neufs de 30%, les réservations de 46%, les ventes aux particuliers reculent de 58,6% et les ventes aux propriétaires occupants de 36,5%. L'État envisage même maintenant de racheter aux promoteurs une partie des invendus pour les transférer vers le logement social.

## MIXITÉ : LA CLÉ DE L'INTÉGRATION

Le logement social est indissociable de la mixité sociale : mixité au sein des opérations de promotion à hauteur de 35/40% comme cela se pratique à Verrières dans tous les projets prévus depuis 2019.

Sur notre commune, force est de constater que les précédentes mandatures ont œuvré pour une répartition harmonieuse dans la ville par les divers bailleurs sociaux. Hormis le Moulin de Grais, La Croix Pasquier et le quartier des Antes où on observe une concentration, les autres collectifs du centre-ville sont bien intégrés.

Ensuite, l'entretien des immeubles relève des bailleurs et on a pu constater ces dernières années de grosses opérations de rénovation (ITE) au Moulin de Grais et dans le quartier des Prés Hauts qui vont dans le sens des économies d'énergie prônées par l'État.

Un immeuble bien entretenu sera apprécié par ses locataires.



**Le logement social à Verrières en 2019 :** 1046 logements existants répartis entre 8 bailleurs auxquels il faut ajouter le foyer de l'Adef, le foyer de l'Alliance (personnes handicapées), certaines places dans les Ehpad...

En 2023, il y aurait 633 demandes de logements sociaux dont 71% par des Verriérois. Le plus petit collectif rassemble 28 logements et le plus gros, la Croix Pasquier, 273. Les autres unités sont réparties dans la ville. Tous les nouveaux programmes prévus dans le PLU de 2019 et présentés dans notre précédent numéro comporteront - quand ils sortiront - 40% de logement sociaux.

Il manquerait environ 1100 logements sociaux pour arriver à l'exigence de 25% de la loi SRU.

**Conclusion :** bien implantés à proximité de commerces et de transports, le logement social permet de rééquilibrer l'offre d'habitat et de loger décemment ceux que la promotion privée laisse à la porte. Tel était le but initial de ses instigateurs à la fin du 19<sup>e</sup> : il est plus que jamais fondamental aujourd'hui.

## Halte aux idées reçues

**Les HLM, c'est de la mauvaise qualité : FAUX !**

Si certains programmes d'après-guerre ont été bâclés faute de matériaux de qualité disponibles, la construction privée était logée à la même enseigne.

Puisqu'ils sont subventionnés par l'État, les bailleurs sociaux contrôlés, respectent les normes et ne lésinent pas sur la qualité : ce sont les mêmes promoteurs qui construisent les parties sociales et celles privées.

Il n'y a donc pas de différences dans la qualité de la construction entre deux immeubles : les briques seront identiques et les fenêtres aussi ! Les différences porteront sur les finitions intérieures mais là encore, les normes existent et sont respectées. Les immeubles dégradés le sont par manque d'entretien des bailleurs et par manque de loyers mais rien de tel à Verrières.

## LE LOGEMENT SOCIAL EN FRANCE : UN DÉFI PERMANENT

*Nous avons consulté un spécialiste du financement des logements sociaux afin de faire le point sur les enjeux de ce secteur.*

**En France, le logement social bénéficie de forts soutiens publics, ce qui explique que son financement, ses modes d'attribution et sa gestion par les organismes soient très réglementés.**

MY

### DES ENJEUX MAJEURS

L'objectif est pour l'État de loger des personnes dont les ressources sont trop faibles pour accéder au parc privé. Il s'agit également de favoriser la mixité sociale dans les quartiers et de réduire les inégalités territoriales. Enfin, ce dispositif contribue au logement ou relogement de personnes en situation de mal logement voire de grande précarité.

Les organismes HLM, que l'on appelle bailleurs sociaux, construisent et gèrent - en contrepartie d'aides publiques directes et indirectes - des logements pour des publics ayant des ressources inférieures à des plafonds, et appliquent des loyers plafonnés déterminés chaque année par l'État. Au titre de la mixité sociale, la loi SRU impose aux communes des obligations de construction de logements sociaux, selon leur taille et le niveau de tension du marché locatif.

Le rôle des pouvoirs publics est donc primordial et consiste à réglementer la construction, le financement et la gestion des logements sociaux ; fixer les loyers et les plafonds de ressources ; accompagner les collectivités locales dans la construction de logements sociaux ; aider les ménages à accéder à ces logements, en locatif ou en accession à la propriété ; articuler la politique du logement social avec celles de lutte contre le mal logement ; déterminer et fixer les aides au logement.

### LES RÈGLES DU LOGEMENT SOCIAL

L'État fixe le montant du loyer au m<sup>2</sup>, chaque locataire passant par une commission d'attribution (CALEOL) composée de six membres de l'organisme HLM ; le maire ; un représentant de l'État ; le préfet ou de son représentant et un membre de l'Établissement public de coopération intercommunale (EPCI).

Pour chaque logement, cette instance étudie trois dossiers de demandeurs. La décision est prise par le vote de cette assemblée, avec voix prépondérante du maire en cas de partage des votes. Depuis 1979, c'est la signature d'une convention entre le bailleur social et l'État, qui fait entrer un logement dans la catégorie sociale. Cette convention déclenche les aides : à la fois pour les locataires, les APL, mais également au bailleur.

Cette même convention arrête le montant du loyer au mètre carré, qui est l'une des caractéristiques du logement social. En effet, c'est la nature du prêt octroyé par l'État pour financer la construction qui va déterminer le montant du loyer : plus les prêts et subventions sont importants, plus le bailleur, en contrepartie, doit proposer des loyers faibles. La loi Engagement national pour le logement de 2006 a rendu obligatoire le versement d'un supplément de loyer (SLS) pour les locataires dépassant les plafonds. Pour établir ce SLS, tout locataire doit déclarer chaque année ses revenus à son bailleur. Si le dépassement des plafonds devient trop important, le locataire devra quitter son logement.



Pour en savoir plus, le site de l'USH retrace l'histoire de ce mouvement.  
<https://www.union-habitat.org/l-histoire-du-logement-social>

## LES CATÉGORIES DE LOGEMENTS SOCIAUX

En fonction de la nature du prêt accordé aux organismes, le plafond de revenus pris en compte pour avoir droit au logement social varie. Il existe ainsi trois niveaux de plafonds progressifs qui induisent trois niveaux de loyers, proportionnellement au plafond de ressources du ménage.

- Le **PLAI** (prêt locatif aidé d'intégration) réservé aux personnes en situation de grande précarité. Les loyers sont compris entre 4,56 €/m<sup>2</sup> et 5,97 €/m<sup>2</sup> selon les régions.
- Le **PLUS** (prêt locatif à usage social) correspond aux HLM traditionnelles. Les loyers sont compris entre 5,14 €/m<sup>2</sup> et 6,70 €/m<sup>2</sup> selon les zones. Plus de 80 % des logements sociaux sont régis par ce plafond de loyer et de ressources.
- Le **PLS** (prêt locatif social) finance des logements situés en priorité dans les zones dont le marché immobilier est le plus tendu.

Selon l'USH qui regroupe la majorité des organismes de logement social, le secteur HLM représente 10 millions de locataires ; 4,7 millions logements sociaux ; 82 000 salariés ; 12 000 administrateurs bénévoles ; 720 organismes HLM.

Au total, un Français sur deux vit ou a vécu en HLM.

## L'ATTRIBUTION DE LOGEMENT

L'une des caractéristiques du logement social est qu'un locataire ne peut pas directement signer un bail avec un organisme pour un logement de son choix. Il doit constituer un dossier et faire sa demande en ligne auprès du service dédié. Le critère principal est de ne pas dépasser des plafonds de ressources. Contrairement aux idées reçues, ces plafonds sont relativement élevés puisque 60 % de la population y est éligible. À Paris par exemple, une personne seule ne devra pas gagner plus de 2 130 euros mensuels pour prétendre à un logement PLUS (soit 80 % des logements sociaux).

## LE FINANCEMENT DU LOGEMENT SOCIAL

Une fois la décision de construction d'un logement social prise par la collectivité, l'État ou par un organisme HLM, la réalisation peut être financée par :

- **L'État** (essentiellement via des aides fiscales) ;
- Les collectivités territoriales (région, département, agglomération, commune...)
- **La Caisse des dépôts et consignations** : c'est elle qui octroie les prêts à long terme en s'adossant sur les dépôts de l'épargne populaire comme le livret A. Les prêts sur 30 ou 70 ans constituent près de 75 % du financement ;
- **Action Logement** (le 1% logement versé par les employeurs) ;
- **Le bailleur** lui-même sur ses fonds propres.

En fonction des financements qu'ils ont apportés (fourniture du terrain, subventions...), les financeurs disposent de quotas d'appartements réservés, pour lesquels ils proposent des candidats en fonction de leur situation familiale, leurs revenus et leur état de précarité...

Ces financeurs sont appelés les réservataires et disposent d'un contingent. L'État dispose ainsi d'un contingent préfectoral.

## DANS UNE PASSE DIFFICILE

Les chiffres de la construction ont diminué dès 2018. Après une nouvelle baisse lors des confinements de 2020, le gouvernement a créé un fonds pour recycler des terrains abandonnés et accordé des aides financières aux maires bâtisseurs : un rebond a suivi en 2021-2022.

Mais à la hausse des prix des terrains s'est ajoutée en 2022 celle des coûts de construction, sous l'effet de l'inflation. En parallèle, les acquéreurs sont confrontés à la remontée des taux des crédits immobiliers et à des refus de prêts. Dans la filière de la construction tous les clignotants sont désormais au rouge ; concernant la construction de logements sociaux, l'année 2022 s'est achevée avec un bilan de 90 000 agréments ; 2023 et 2024 ne devraient pas dépasser les 70 000.

Face au nombre record de demandes de logements sociaux (2,4 millions dont 1/3 en Île de France qui ne représente que 20% de la population), la capacité d'investissement des organismes HLM a été lourdement grevée depuis 2018 : l'État les a contraints à accorder une « réduction de loyer de solidarité » à leurs locataires, afin de compenser la baisse des aides personnalisées au logement qu'il verse. Par ailleurs, le prêt à taux zéro pour l'accession dans le neuf va être recentré sur les zones tendues, et le dispositif Pinel de

défiscalisation de l'investissement locatif supprimé ou modifié fin 2024, ce qui accroît encore la tension sur le marché.

Au total, les aides publiques au logement, y compris celles destinées à la production et à la rénovation, sont passées de 42,8 milliards d'euros en 2016 à 38,2 milliards en 2021. Pourtant, les recettes fiscales liées au logement n'ont jamais été aussi élevées : 88,3 milliards, contre 70,6 milliards cinq ans plus tôt. La suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales a aussi pesé, puisque les maires n'ont plus d'intérêt financier à signer des permis de construire.

On peut s'interroger sur l'objectif de construire 500 000 logements, ce qui risque de désagréger le logement ancien, de vider les centres-villes déjà exsangues et d'excéder les besoins globaux, sans répondre à la demande locale. Alors que 400 000 logements ont été construits chaque année entre 2011 et 2021, les besoins annuels futurs sont estimés entre 210 000 et 325 000. Il convient de mieux prendre en compte l'évolution sociologique des demandeurs : les familles nombreuses des Trente Glorieuses ont cédé la place à des familles monoparentales, à des personnes seules jeunes ou retraités aux moyens limités. Toutefois ces chiffres ne prennent pas en compte les 4 millions de personnes mal logées ni les 330 000 sans domicile, selon la Fondation Abbé Pierre.

Les messages prônant une sobriété de la construction se multiplient, alors qu'une production parfois débridée a braqué nombre de riverains, et que le secteur est fortement émetteur de gaz à effet de serre. Il conviendrait en outre de remettre sur le marché dans les zones tendues les logements et les bureaux vacants ainsi que les résidences secondaires et locations saisonnières.

Face au manque de logements abordables dans les zones tendues, la solution passe par la création de HLM et de logements intermédiaires, par l'accession sociale à la propriété et par la rénovation. Le secteur du logement social est incité à fournir des efforts : outre la construction neuve, il devrait pouvoir faire face à moyen terme aux obligations de rénovation thermique du parc social définies dans la loi Climat et résilience d'août 2021 jusqu'à atteindre 125 000 réhabilitations en 2026 et 2027. Ses capacités financières sont même sorties renforcées de la crise sanitaire de 2020. À court terme, la construction de logements sociaux resterait en tout état de cause en-deçà du seuil des 100 000 logements annuels.

## QUELLES PERSPECTIVES ?

À long terme, le secteur disposerait de moyens suffisants pour accroître son effort de construction et maintenir un niveau de réhabilitations de 100 000 logements par an.

Ces investissements, financés en grande partie par emprunt, augmentent toutefois les annuités de la dette et mobilisent d'importants fonds propres. Ils ne peuvent être réalisés que grâce à la situation financière initiale saine des bailleurs et notamment grâce à leurs revenus issus des loyers peu affectés par la crise. Dans les années à venir, les bailleurs sociaux conserveraient une situation financière positive mais beaucoup moins favorable que sur la période récente. Toute projection de long terme reste toutefois très sensible aux hypothèses retenues dans un contexte d'incertitudes particulièrement élevées. Bien que les bailleurs sociaux soient des investisseurs de long terme, les tensions inflationnistes en cours pourraient influencer sur leur politique d'investissement : les mois à venir vont donc être décisifs pour ce domaine essentiel de l'action publique et de la protection sociale.

Selon les déclarations récentes du ministre Patrice Vergriete, un projet de loi prévu pour le printemps 2024 va donner davantage de prérogatives aux maires et collectivités locales ; « *Il ne faut plus évaluer les besoins de constructions au niveau national cela n'a aucun sens, et nous voulons une politique du logement au plus près du terrain* ». L'État reste garant du respect de la loi SRU de l'hébergement d'urgence et de la transition écologique. À court terme, le ministre va lancer des Conventions territorialisées avec les collectivités qui le souhaitent : « *À eux de faire les choix utiles à leurs territoires* ».

On le voit, les problématiques très complexes du logement social vont certainement demeurer aux avant-postes des politiques publiques, la crise actuelle renforçant encore le double impératif de sauvegarder un modèle économique fragile et de répondre à ces besoins sociaux impérieux.



## MARCHÉ, À LA RECHERCHE DU SIGNAL PERDU



DC

Les clients du marché de Verrières ne connaissent que trop le problème que rencontrent nos commerçants avec la connexion de leur TPE (Terminal de Paiement Électronique). Qui n'a pas vu, lors du paiement, le commerçant se balader sur son stand, voire à l'extérieur, le bras en l'air, à la recherche de la précieuse connexion ? Ça peut prêter à rire une fois, mais quand c'est récurrent et que cela fait perdre du temps à tous, cela devient vraiment agaçant. Comment se fait-il que nos commerçants rencontrent autant de difficultés à ce point avec leur TPE ?

Il est nécessaire de préciser qu'il y a 2 types de réseau auxquels les TPE peuvent se connecter : le réseau wifi ou le réseau GPRS (4G). En général, un TPE est configuré pour se connecter soit à l'un, soit à l'autre. En ce qui concerne le réseau GPRS, les TPE sont mono ou multi-opérateurs, donc se connectent à un ou plusieurs opérateurs (Bouygues, Orange, etc). Après enquête la très grande majorité des commerçants ont des TPE qui se connectent au réseau GPRS (📶) et peu des TPE Wifi (📶), et tous les TPE GPRS sont compatibles au réseau Bouygues.

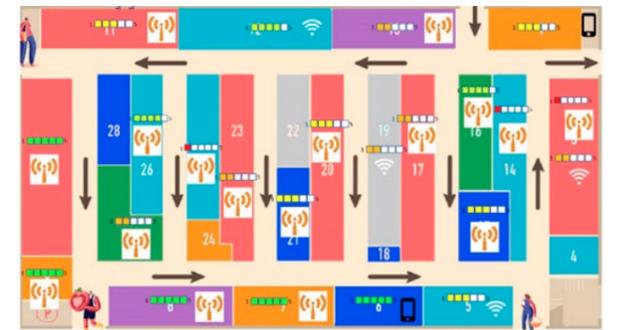
Voici les résultats de cette petite étude, qui certes, ne vaudra jamais une analyse réalisée par des experts réseau, mais qui, au moyen de quelques mesures des niveaux des signaux GPRS et Wifi réalisées, permet malgré tout de mettre en évidence le problème de connexion dans le marché.

Voici les mesures que nous avons réalisées :

- Concernant **le réseau GPRS** (Bouygues), le signal est satisfaisant au sud (vers le gymnase Mermoz) et à l'ouest (Côté Villa Sainte Christine) et insuffisant au centre et au nord. Cela n'est pas surprenant puisque au sud et à l'ouest, les commerçants sont proches de l'extérieur alors qu'au centre et au nord, il y a les bâtiments qui atténuent la propagation du signal.

- Concernant **le réseau Wifi**, grâce au déploiement d'antennes Wifi, le signal est bon sur l'ensemble du marché. Cependant, lors du pic d'affluence, les transactions sont lentes car le réseau wifi étant ouvert, un grand nombre de clients s'y connectent, ce qui réduit la bande passante pour les commerçants.

L'infographie qui illustre la satisfaction des commerçants est totalement en ligne avec ces mesures. Ceux au sud et à l'ouest sont plutôt satisfaits de la connexion alors que ceux qui sont au centre et au nord rencontrent de grosses difficultés de connexion.



Alors est-ce une fatalité ? Nos commerçants sont-ils condamnés à se balader, le bras en l'air, dans le marché, pour capter le précieux signal ? Les clients sont condamnés à prendre leur mal en patience en attendant la transaction ? Fort heureusement non. Il y a au moins 2 solutions résumées dans ce tableau. Par ailleurs, REVB pousse ce sujet en commission municipale pour faire avancer les choses.

### SOLUTION 1

Installer un amplificateur de signal GPRS dans le marché avec prise du signal à l'extérieur.

**AVANTAGES** + Compatible pour quasiment tous les commerçants du marché qui ont en grande majorité un TPE GPRS + En cas de panne de l'amplificateur du marché, le signal extérieur est toujours présent, ce qui assure la continuité de service + On peut se limiter à l'opérateur Bouygues car tous les commerçants sont soit chez Bouygues, soit multi-opérateurs

**INCONVÉNIENTS** - La bande passante restera partagée avec les clients du marché, mais elle sera supérieure à celle du Wifi

### SOLUTION 2

Créer un réseau Wifi dédié aux commerçants

**AVANTAGES** + Réseau dédié qui permet de réserver une bande passante suffisante aux commerçants

**INCONVÉNIENTS** - Il faut que tous les commerçants passent au TPE Wifi (qui n'est pas forcément compatible sur les marchés qui ne proposent pas le wifi) - Nécessite un support du fournisseur de TPE, du service informatique de la mairie, pour la configuration du TPE - En cas de panne du réseau wifi, plus aucun commerçant ne peut réaliser de transaction. Il faut prévoir une redondance.

CHRONIQUES BD

**Le dieu vagabond**  
Éditions Sarbacane, collection Air Libre (156 pages)

Dans cette BD, road trip entre récit fantastique et mythologie grecque, **Fabrizio Dori** nous emmène dans l'odyssée du dieu satyre Eustis dans un défi proposé par Hécate, déesse de la magie, de retrouver son ami le dieu Pan et de faire que celui-ci et la déesse Séléné, sœur d'Hécate, puissent passer une dernière nuit ensemble. À l'origine de cette épopée, Eustis, dieu mineur, est banni de la cour du dieu Dionysos, pour avoir violé le lieu sacré de la déesse Artémis et est condamné à errer éternellement dans le monde des mortels. Dans sa quête, qui se déroule dans les temps modernes, Eustis est aidé par le fantôme d'un guerrier, Leandros et par un vieux professeur. Les péripéties de cette quête l'amènent à rencontrer des personnages dont un certain Vincent Van Gogh. La réussite de cette mission lui permettra de retrouver ses attributs et la cour de Dionysos ... mais, en cas d'échec, d'être perdu pour toujours.

Le lecteur se laisse très vite prendre par l'histoire. Les dessins, la graphie, les couleurs de Fabrizio Dori sont magnifiques... et rappellent parfois le style, le trait et les couleurs d'un certain Vincent. Excellente BD, très belle découverte.



**Le chant des Asturies**  
Éditions Futuropolis, tomes 1 (218 pages) et 2 (248 pages), tomes 3 et 4 à suivre

Dans cette saga historique, **Alfonso Zapico** fait revivre la grève des mineurs et la très éphémère République socialiste des Asturies qui dans ses idéaux, et sa forme, fait écho à la Commune de Paris. Cette révolte fut matée dans le sang par un certain Franco à la tête de la légion étrangère espagnole deux ans avant le coup d'état militaire.

Dans cette période perturbée de la très jeune 2<sup>e</sup> République espagnole (créée en 1931 après déjà une dictature) où une droite des plus conservatrices entre au gouvernement, cette BD en noir et blanc montre une société très clivée entre un milieu de mineurs subissant injustices, humiliations, violence, exploitation des enfants et le milieu des "grands propriétaires".

1934, Tristan Valdivia, journaliste et éditeur proche des milieux de gauche, quitte Madrid pour rentrer dans les Asturies après une longue absence. Son père est propriétaire d'une compagnie minière dans laquelle travaillent la plupart des habitants de la vallée.

Le fil conducteur s'appuie sur l'histoire d'amour entre Tristán et Isolina fille du mineur Apolonio chef d'équipe que les injustices amènent à rejoindre les luttes sociales. Cette saga met en scène syndicalistes, socialistes, communistes et anarchistes qui, dépassant leurs propres rivalités, s'allient pour se battre pour les droits sociaux, préparent la révolution pour certains, face à la violence institutionnelle et à l'extrême droite.

Cette BD très réaliste fait ressortir les rapports de classe de l'époque. Le dessin en noir et blanc au trait très précis est bien adapté à l'histoire. Le texte met en évidence la qualité de la documentation de l'auteur et amène à réfléchir aux raisons de la résurgence de l'extrême droite et des nostalgiques de la dictature franquiste.

**NOIR Burlesque**  
Éditions Dargaud, tomes 1 (95 pages) et 2 (126 pages).

Une brève chronique pour les nostalgiques et les amoureux des polars noirs américains des années 40 et 50 sur NOIR Burlesque, BD en deux tomes, noir et blanc, signée **Marini** (le Scorpion, l'Étoile du désert ...).

On y retrouve tous les clichés et les ingrédients de l'atmosphère des polars noirs, sombres, de ces années : le gangster (macho), les femmes fatales, les mafias irlandaise et italienne, les trahisons, les règlements de compte ... avec de très belles planches en noir et blanc. Une belle BD, avec un beau graphisme, pour passer un très bon moment.

EG

LE COIN DES LIVRES

**Du givre sur les épaules,**  
par **Lorenzo Mediano**  
Traduit de l'espagnol par Hélène Michoux,  
Éditions Zulma Poche

« Dans ces villages[...], une personne ne peut pas être simplement antipathique, on la hait à mort. On ne s'entiche pas d'une femme, on l'aime à la folie. Pour un ami, on meurt, pour une offense, on tue. »

C'est une histoire d'amour fou, de courage, de misère implacable, de lutte des classes qui ne dit pas son nom, écrasée par des traditions.

Le bref récit d'un fait divers, dans un journal espagnol de la fin des années 1930, déclenche la colère des habitants d'un village pyrénéen et conduit le narrateur, l'instituteur, à raconter, à disséquer jusqu'à l'os les événements, les rancœurs et les passions.

Grâce à son écriture fluide, souvent ironique, au service d'un suspense haletant, Lorenzo Mediano nous tient captifs de la première à la dernière ligne de ce court roman.

Publié en 1998, ce roman vient d'être réédité en poche avec le label « Bibliothèque idéale des littératures européennes ». Profitez-en !



**Il était une fois le zéro,**  
par **Antoine Houlou-Garcia**  
Éditions Alisio Sciences

« Le zéro nous semble banal, pourtant, il n'a pas toujours existé. Mieux : il est né plusieurs fois et de diverses façons. Plusieurs zéros ont été oubliés et un seul finalement a été retenu. »

Antoine Houlou-Garcia, mathématicien, enseignant et chercheur, propose un voyage à travers l'espace et le temps à la recherche du zéro. Des Babyloniens aux marchands de l'Occident médiéval, de l'oubli volontaire du zéro arithmétique grec à la logique binaire contemporaine, on s'étonne à chaque chapitre, et on découvre le lien parfois étroit qui s'est tissé à travers l'histoire entre « science dure » et sociologie. Cet ouvrage de vulgarisation intelligent fourmille d'anecdotes et d'exemples illustrés où chacun trouvera matière à satisfaire sa curiosité, quel que soit son niveau en mathématiques.

FJ

QUE SONT LES CANTONNIERS DEVENUS ?

Autrefois armés de balais, aujourd'hui juchés sur un engin bruyant peu docile, les cantonniers modernes ne peuvent pas tout faire. Résultat : feuilles et débris obstruent les bouches d'égout - censées récupérer l'eau de pluie - qui ne jouent plus leur rôle.



LE RENONCEMENT, PETIT JEU

Il est difficile de choisir le chemin ludique de Georges Perec. C'est un défi qu'on peut toutefois relever.

On choisit ici d'oublier notre première voyelle, puisque le nom même de notre ville, Verrières-le-Buisson, ne lui confère guère d'utilité.

Si vous le désirez, jouez de nos riches mots et de leurs synonymes qui peuvent tolérer un tel renoncement délibéré : choisissez votre lettre interdite, et envoyez-nous vos textes, si le cœur vous en dit ! Nous les publierons peut-être...

FJ (pensée pour GP en modeste clin d'œil).

LES MOTS CROISÉS D'EMMANUEL

HORIZONTALLEMENT

- 1/ Recueil d'anecdotes, on le passe parfois
- 2/ Au Qatar, maintient le souffle
- 3/ Lettre de feu
- 4/ A voir en cas d'otite - Parigot - Reste
- 5/ On le jette parfois - Éviter de s'y faire prendre
- 6/ Vit dans le faste - Alimente la rumeur.
- 7/ Le roi en avait un - Fumé en haddock
- 8/ Maladie de la vache folle - Gère
- 9/ A sa source près de Champagnole - A son embouchure à Gravelines
- 10/ Cardinaux opposés - Pièce rapportée - Impair
- 11/ Arrosee Florence - Éclaire nos phares
- 12/ Ce chevalier a sa Fac - Fut très accueillant

1 2 3 4 5 6 7 Toujours en travaux ...

VERTICALEMENT

- A / Feu de lettres
- B / La primaire dura longtemps- se jette à l'eau - Feu égyptien
- C / Dépassé par la fibre - Peuples du sud égyptien
- D / Technologie d'exploitation informatique - On se sent mieux après l'avoir fait - Concept philosophique grec
- E / On lui donne souvent notre langue - Beryllium
- F / Chat de fable
- G / On y rentre les vaches
- H / Parfois oui-oui - Conjurateur de G. Babeuf.
- I / On préfère le gros - au cœur des Balkans - À l'intérieur
- J / Cordobes par exemple - Refus
- K / Choisis - De Bretagne par exemple

Solutions : <https://www.reussirensembleverrieres.fr>

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
1											
2										3	
3						1					
4											
5											
6											
7			6								
8						4					
9										5	
10											
11										7	
12											